

## PRESTATIONS ET HONORAIRES

### GESTION

<b>Honoraires de gérance</b>	<b>8% TTC du montant annuel hors charges</b>
------------------------------	--

### LOCATION

<b>Honoraires location vide</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8% d'un mois de loyer HC à la charge exclusive du bailleur</li> <li>• 8 € du m<sup>2</sup> *</li> <li>• 3 € / m<sup>2</sup> pour l'établissement de l'état des lieux d'entrée ou de sortie *</li> </ul>
<b>Honoraires location meublée</b>	
<b>Honoraires location local commercial ou professionnel à la charge du locataire</b>	<b>14% du loyer TTC annuel **</b>
<b>Honoraires location garage à la charge du locataire</b>	<b>20% du loyer TTC annuel ***</b>

### VACATIONS EXCEPTIONNELLES

<b>M. COTI</b>	<b>400 € TTC</b>
<b>Collaborateur</b>	<b>300 € TTC</b>
<b>Renouvellement de bail</b>	<b>200 € TTC</b>

\*Répartition à part égale entre le bailleur et le locataire, comprenant les honoraires de rédaction des baux.

\*\* comprenant les honoraires de rédaction des baux et établissement état des lieux.

\*\*\* comprenant les honoraires de rédaction des baux et établissement état des lieux.

Lorsque l'opération aura été effectivement conclue, la rémunération du mandataire deviendra immédiatement exigible.

**TVA en vigueur du 01.01.2014 (20%)**